

Claude BRUN et Serge GRANIER
NOTAIRES ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Jérôme VENTRESQUE – NOTAIRE SALARIE

SUCCESSIONS DE LA SCP LANNELUC-SANSON, BRUN, POLGE
ET DE Mes DOURIEZ ET ROUZAUD

aires

TELEPHONE 04 67 49 11 65
(LIGNES GROUPEES)

TELECOPIE 04 67 28 65 87

e-mail : brun.granier@notaires.fr

Maître Jean-Marc POISSON
notaire
21 avenue Rapp
75 341 PARIS CEDEX 07

N/RÉF. CB

V/RÉF. 280077 /JMP/MR2/AC



Le mardi 4 septembre 2012

Mon Cher Confrère,

Je réponds à votre correspondance du 2 août dernier, dont je vous remercie et dont j'ai transmis les termes à Monsieur Thibault THOMAS.

Celui-ci m'a confirmé que la proposition faite correspondait à l'accord envisagé lors de la dernière réunion dans vos locaux.

Au vu du nouveau chiffrage du montant des frais et droits (liés notamment à la réforme fiscale), il pense qu'il serait souhaitable, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une somme importante pour Madame THOMAS,

-de prévoir pour le 119 rue du Général Ségur à THOMERY, qui est un bien en indivision entre les trois frères, une licitation dont les frais seraient à la charge de Monsieur Didier THOMAS

-d'envisager éventuellement la vente directement par Madame THOMAS des lots A B C à des tiers (mise en agence) et la donation à Monsieur Didier THOMAS, du lot D et de la maison 117.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif que Monsieur Thibault THOMAS m'a transmis, des comptes de l'indivision qui devront être apurés avant toute signature.

Restant à votre disposition
Je vous prie de me croire
Votre bien dévouée

Me BRUN

23, allées Paul-Riquet - 34500 BEZIERS

PARKING JEAN JAURES

ÉTUDE FERMÉE LE SAMEDI

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.